

25<sup>c</sup>.

Journal du Lot

25<sup>c</sup>.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

Table with columns for 3 mois, 6 mois, 1 an and rows for LOT et Départements limitrophes, Autres départements, and TÉLÉPHONE 81.

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS. A. COUËSLANT, Directeur. Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL.

Publicité

Table with columns for ANNONCES JUDICIAIRES, ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace), RECLAMES 3° page, and 2° page.

La Situation

C'est un chef, un haut seigneur du parti socialiste qui dénonce aujourd'hui les trahisons des communistes et les méfaits du Front populaire !

Il nous faut parler d'un important discours prononcé par M. Paul-Faure, secrétaire général du parti S.F.I.O., l'ennemi fraternel de M. Léon Blum. Il y évoque certains souvenirs touchant aux luttes des partis et il le fait avec une énergie clairvoyante dont nous regrettons seulement qu'elle s'exerce sur des faits accomplis.

M. Paul-Faure prévoit très bien le passé ! Fallait-il donc tant de perspicacité pour constater que le Front populaire portait dans ses flancs toutes les forces du mal, qu'il était puissance constituée pour détruire, qu'il avait tout ce qu'il faut pour démolir notre société sans être capable d'édifier à sa place autre chose que du désordre et de la misère, qu'en troublant et affaiblissant la France il allait attirer sur elle les risques de la guerre et ses horreurs ?

Nous nous flatons d'avoir dénoncé cette malfeasance avant qu'elle ait commencé d'exercer ses ravages et en combattant le Front populaire alors qu'il se formait dans le pays et avant que les folles élections de 1936 aient mis au pouvoir cette force de désorganisation sociale.

M. Paul-Faure a fait part l'autre jour de son amère expérience dans un discours prononcé à la Conférence des socialistes franco-britanniques, discours que Le Populaire a publié intégralement.

Nous ne pouvons pas nous permettre ce luxe. Nous allons nous borner à en donner un extrait particulièrement intéressant, celui où l'orateur du parti S.F.I.O. s'en prend au parti communiste dont il dénonce d'abord l'action néfaste particulièrement dans la région parisienne. Ecoutez d'abord cette déclaration qui domine de haut toutes les autres :

Cette puissance d'action a été acquise déclare M. Paul-Faure « grâce à une propagande à grands frais » ALIMENTÉE PAR L'ARGENT DE PUIS VINGT ANS !

Voilà qui est décisif et qui pourrait suffire. Depuis vingt ans, c'est-à-dire depuis sa création en France puisque c'est après la scission opérée au Congrès de Tours en 1920 que le communisme fit son apparition chez nous, depuis sa naissance donc, le parti communiste vivait en France avec les subsides de Moscou ! Il faisait dans notre pays la politique qui lui était commandée par l'étranger et l'on sait de reste qu'avant toute décision importante les 72 députés communistes recevaient de Moscou la consigne à exécuter. Qui ne se souvient de plusieurs cas où, au moment du scrutin, n'ayant pas encore l'ordre attendu, ils réclamaient une suspension de séance pour avoir le temps de demander par téléphone à leurs maîtres étrangers comment il fallait voter ! Et cesendus se faisaient nommer conseillers municipaux, maires, conseillers généraux, députés, par des électeurs qui leur confiaient le soin de diriger les affaires des communes, des départements et de la nation. La honte qu'ils subissaient, ils l'infirigeaient à notre pays. Car ces esclaves de Moscou se disaient représentants du peuple français !

Sur leur propagande et leurs moyens d'action voici les renseignements que M. Paul-Faure nous donne dans la suite de son discours. Avec l'argent de Moscou auquel ils s'étaient eux-mêmes vendus, ils achetaient d'autres concours, ils corrompaient d'autres consciences. Cette pourriture gagnait comme la gangrène.

Les communistes, dit M. Paul-Faure, « avaient des points d'appui dans toutes les usines de cette région parisienne qui constitue le centre vital du pays. Ils avaient mis la main sur la plupart des bureaux des syndicats. Sur le plan électoral et grâce aux détachements du second tour et au Front populaire, ils avaient conquis 33 sièges de députés sur 60 affectés au département de la Seine.

Attention ! Les communistes ont toujours été des traîtres. Ils trahissent ouvertement quand ils faisaient de la propagande antimilitariste et qu'ils juraient de saboter la mobilisation. Après leur reniement de 1934, ils ont changé de manière, mais non pas de métier. Ils se sont mis à trahir hypocritement et plus dangereusement peut-être lors qu'ils sont devenus superpatriotes et pêcheurs d'union sacrée.

Informations

Demands d'interpellation. Deux demandes d'interpellation ont été déposées à la Chambre sur les événements de Norvège et la conduite de la guerre.

L'Italie et la concentration navale franco-britannique. Le renforcement des forces navales alliées en Méditerranée provoque de vives réactions dans la presse fasciste qui l'interprète comme une mesure visant l'Italie et qui proclame que celle-ci saura faire face, le cas échéant, à n'importe quelle menace.

La frontière belgo-hollandaise. On annonce la découverte chez un fermier de la Calamine, à la frontière belgo-hollandaise, de trois cents uniformes allemands dissimulés dans des cruches à lait vides. Les autorités responsables ne donnent aucune indication au sujet de cette affaire qui pourrait être appelée à prendre encore d'autres développements.

En Hongrie. Selon certains, la Hongrie entamerait prochainement des négociations économiques avec la Russie et cela, dit-on, pourrait avoir un rôle aussi déterminant pour le maintien de la paix dans le Sud-Est, qu'il l'a eu pour le maintien actuel lors du conflit de la Suède et de l'acceptation de la neutralité suédoise par le Reich.

En Egypte. De nouvelles précautions ont été prises partout en Egypte. Les permissions dans l'armée et dans la police ont été supprimées et tous les centres stratégiques sont gardés. Un projet de loi prévoyant la peine de mort dans les cas d'espionnage, a été soumis à l'approbation du Parlement égyptien.

En Yougoslavie. Les Sokols viennent de recevoir des instructions précises leur prescrivant d'avoir à se tenir prêts à toute éventualité car les événements peuvent, d'un jour à l'autre, entraîner le pays dans le conflit.

Dans les Balkans. Dans les Balkans, l'activité diplomatique demeure particulièrement importante. Des rapports politiques sont de divers côtés amorcés par des prises de contact économiques.

C'est ainsi qu'à Budapest des négociations avec la Roumanie succèdent aux entretiens qu'avait eu ces jours derniers le docteur Clodius, ministre du Reich. La Foire de Belgrade a, de son côté, permis à divers représentants étrangers de s'entretenir également de questions commerciales.

Chronique du Lot

CONSEIL GENERAL

La session du Conseil général s'est ouverte lundi matin sous la présidence de M. A. de Monzie. La séance publique était annoncée pour 10 heures, mais le temps est consacré aux conversations de plein air, et, comme les sujets ne manquent pas, elles se prolongent dans la cour de la Préfecture, où, parmi les groupes, on échange propos et observations.

M. Bézagu, le nouveau préfet, qu'on a connu et vivement estimé comme sous-préfet de Figeac, reçoit partout le meilleur accueil. A onze heures, devant un nombreux public et presque tous les conseillers généraux, M. A. de Monzie ouvre la séance. Il excuse M. Cocula qui son état de santé retient à Saint-Germain-du-Bel-Air.

Bienvenue à M. le Préfet. M. de Monzie prend d'abord la parole pour saluer M. Bézagu. Il le fait dans les termes suivants qui sont très chaleureusement applaudis par l'Assemblée.

Monsieur le Préfet, Le bienvenue que je vous souhaite au nom de l'Assemblée départementale énoncée à la gravité du temps un certain accent que je n'ai jamais mis dans mes propos d'accueil. Pour la première fois, depuis de très nombreux années, nous constatons à l'avance l'administrateur qui nous a été choisi. Nous l'avions vu, nous vous avions vu à l'œuvre. Il n'y aura donc pas de surprise — ni surprise ni déception — dans les relations entre l'administrateur et ses administrés.

Il me plaît de rappeler que votre entrée dans l'administration préfectorale a été précédée de fortes études scientifiques. Élu à la Faculté des Sciences de Poitiers, vous avez été reçu licencié ès sciences naturelles. Un diplôme d'études supérieures de botanique vous accréditait à préparer le concours d'agrégation quand vous avez contracté l'engagement de servir dans la guerre. En dépit d'une décision antérieure d'exemption, l'Officier d'artillerie, vous avez prolongé au-delà de l'armistice votre collaboration à la victoire en exerçant la fonction de secrétaire de la Commission des réparations qui siégeait en 1920 et 1921 en Allemagne. Cette épreuve de vos talents vous désignait à votre compatriote, M. Morain, nomma Chef de son Cabinet. Figeac et Figeac furent les premières étapes décisives de votre carrière. C'est à Figeac que j'ai eu la bonne fortune de vous rencontrer. Vous restâtes de 1923 et ne me fut permis d'apprécier votre caractère, sa droiture et son agrément. J'aime mieux retenir l'appréciation du Président Cailhau, qui, à Marners, lors d'une conférence au château de Dunckerque, ce sont les marins et les docteurs — mes chers docteurs — qui vous ont le mieux aimé : ce gens sont des connaisseurs en matière humaine. Si vous n'aviez d'autres qualités, la leur nous eût suffi. Je vous porte le plus vif intérêt et vous prie de me faire part de votre ascension au siège préfectoral de Cahors.

Et maintenant, Monsieur le Préfet, laissez-moi ajouter à ce salu quelques paroles monoproses. Préfet du temps de guerre, vous avez reçu une charge soudain exceptionnelle. Il ne s'agit plus d'administrer les aises de chacun et les grâces d'un immeuble seigneurial, ce par le département à la discrétion d'un fonctionnaire d'Etat, il s'agit d'assurer la liaison et la cohésion des services publics au meilleur profit de la Nation. Il s'agit de donner à l'Armée tout ce dont elle a besoin en hommes et en ressources matérielles, sans porter atteinte au maintien des productions régionales. Il faut autant que possible sauvegarder l'activité de l'arrière, sans créer de privilèges parmi les mobilisés. Nous comptons sur vous pour assurer en collaboration avec l'Armée, le maintien et le nettoyage des écuries de l'affectation spéciale. Enfin, Monsieur le Préfet, j'appelle vos soins sur notre enseignement public. Les instituteurs du Lot font en 1940 la relève des années de 1914 dans le même esprit d'abnégation et de bravoure que ce qui s'est dit entre 1914 et 1940 a perdu soudain toute signification dans la conduite des officiers, sous-officiers et soldats descendus de la chaire dans la troupe. Cependant vous voudrez bien avoir regard à la suite, c'est-à-dire au recrutement des maîtres qui enseigneront après guerre faite et gagnée. Une récente inspection générale dont les résultats m'ont été transmis me force à communiquer aux membres de l'Assemblée départementale diverses observations relatives à ce recrutement tel qu'il fut pratiqué au cours des dernières années.

Il s'agit d'opérer dans notre cadre départemental comme dans le cadre national un effort exhaustif. La France veut se hausser et non s'élargir. Ce que les compagnons de 1914-1918 n'ont pas pu réaliser pour la synthèse de l'École française, leurs descendants en doivent exiger l'accomplissement. Quand le pays sera rendu à sa liberté d'action intérieure, nous réaliserons en commun cette réforme exemplaire, si vous le voulez bien, dans la continuité d'une collaboration dont j'escompte le profit définitif pour la démocratie du Lot.

Réponse de M. le Préfet

Avec une émotion visible, M. le Préfet répond à M. de Monzie par le discours suivant que le Conseil général ponctue d'unanimes applaudissements.

Monsieur le Président, Messieurs, Si, oublieux des circonstances, je me lais-

sais entraîner à suivre cette tradition qui engage les fonctionnaires nouvellement promus à exprimer une allégresse, en ce temps excusable, le caractère exceptionnel de ma charge, la gravité soudaine de ma fonction, telle que vous les avez si nettement définis, Monsieur le Président, me dictent la réserve que les événements imposent.

La joie la plus légitime risque de sonner faux dans un moment où la personnalité, pour mieux servir, doit, s'il est nécessaire, consentir à rester dans le rang. Et pourtant, ne serais-je pas injuste envers ce pays, qui m'a dès longtemps conquis, envers tous les amis discrets qui souhaitent ingénuement mon retour, envers les parlementaires qui l'ont facilité envers vous tous, Messieurs, dont l'attention m'est sympathique, si je ne témoignais de l'émotion avec laquelle j'ai retrouvé le département du Lot ?

Je savais y revoir des amis de longtemps, aux côtés de qui j'avais exercé mes fonctions de Sous-Préfet de Figeac. Vous avez daté de là, Monsieur le Président, cette bienvenue que j'ai accompagnée dans la suite de ma carrière, et qui vient de s'exprimer en appréciations trop élogieuses. C'est de là que date également l'amitié constante que me porte depuis quinze ans le directeur, Maire de Figeac, et dont ma présence en cette salle n'est pas la moindre preuve.

Je prie qu'on veuille bien ne pas me reprocher un abus de références figeoises. S'agissant d'un Sénateur du Lot, il ne peut mériter une référence d'unanimité départementale. L'accordez de vos Sénateurs se traduit par les mêmes votes et par la même indulgence souriante. J'ai bénéficié, quant à l'honneur de nos registres de leur fidélité, de leur affection, de leur action, et nul d'entre vous, Messieurs, ne s'en étonnera. C'est pourtant point par Figeac que passa mon chemin de retour, le jour presque printanier de février où, venant du Nord, je retrouvais soudain, avec une joie légèrement inquiète, « la verte douceur des soirs sur la Dordogne ». Cette joie, ou cette douceur, m'arrêta à Souillac, Centre de la France, au cœur de la France, et me conduisit à ce point de vue d'une terre promise. Je ne suis plus de cet arrêt à son premier magistrat municipal, bien plus pour la façon dont il m'a accueilli en d'autres lieux, que pour l'exactitude de nos registres de nos locaux.

Ayant reçu l'aimable bienvenue des choses, je ne tardais pas à recevoir, au long de ma route matinale, la même bienvenue des hommes, qui dignement souvent me reconquirent, me donnaient un accueil, un bien-être au besoin à la précision des souvenirs. Mais l'homme qui revenait parmi eux était-il toujours le même ? Monsieur le Président, en arrivant à Cahors, j'ai voulu en apporter l'affirmation, en complétant ce que j'osais de moi par l'esquisse de tout ce qui, depuis mon départ du Lot, avait pu enrichir mon expérience administrative et psychologique. Mais le regard singulièrement critique d'un homme d'Etat dont le moindre éloges est précieusement enfilé, le contact avec les foules flamandes ouvrières et paysannes — à qui l'on peut tout dire à condition que les propos soient en matière de cordialité plutôt houleuse des colloques, et non d'un sursaut latent d'indépendance et d'équité.

Et le salut que vous voulez bien m'apporter, Monsieur le Président, de vos rudes docteurs, me donne une des plus saines satisfactions de ma carrière.

Vous y avez ajouté des directives précises, destinées à me guider dans l'accomplissement d'une tâche qui s'alourdit tous les jours, sur un rythme précipité. J'ai le projet de la mener à bien, avec les collaborations précieuses ou nouvelles, toujours précieuses, que la guerre nous a maintenues, qu'elle nous a permis de réunir. Certains postes ne sont pas encore pourvus. Nous y suppléerons de notre mieux, par une application plus grande, pour être dignes de ceux qui nous défendent, pour être dignes de la confiance que met en nous le Gouvernement de la République.

Je ne me hasarderai point à d'autres promesses. J'ai assez vécu pour avoir éprouvé que les promesses, en matière d'administration comme de sentiment, sont bien difficiles à tenir, et ne s'offrent généralement que comme une jaugé imprudente à la mesure des réalisations.

Je préfère être jugé à mes actes, mais je ne prétends point que l'actuelle session du Conseil général vous en donne, Messieurs, une occasion définitive. Un budget supplémentaire ne comporte pas matière à des innovations éblouissantes. Ce n'est généralement qu'un aménagement d'un plan d'ensemble, l'ajustement de quelques regrets à d'amples espoirs. Celui que je vous présente est largement établi, grâce à des collaborations dont vous avez autant apprécié la complétude. Il tient compte des possibilités, élargies presque à l'extrême, d'un département riche de valeurs spirituelles, pauvre de ressources matérielles, et que j'aime pour cette antithèse.

Je tiens à réaffirmer les unes pour accroître les autres, non seulement dans le présent, mais en vue de l'avenir ; non seulement pour la lutte qui tend actuellement nos énergies, mais pour la Paix, notre Paix qui viendra bien un jour. Je n'oublie pas la priorité du combat.

DISCOURS DE M. DE MONZIE

Une fois ces compliments échangés, M. de Monzie reprend la parole et, au milieu d'un silence profondément attentif, prononce le beau discours suivant :

Il y a quelques semaines encore, un mot de Roland Dorgèles semblait résumer le sentiment commun des Français sur la guerre : « Drole de guerre » ! Oui certes, une guerre d'un type singulier, sans batailles, sans précédent, avec une sorte de timidité militaire, comme si les armées hésitaient au seuil des grands combats. Quelques-uns s'irritaient de cette attente et s'inquiétaient à la pensée que l'ennemi usa le cœur des braves ; les autres faisaient compte des vies épargnées, des heures de vie gagnées, du répit accordé aux deuils et aux douleurs. Un certain engourdissement succédait aux premiers élans de la Nation. Nous commencions à nous installer dans un fatalisme assez tranquille de peuple qui sait son droit et ne doute point de sa victoire.

Mais les événements de Norvège nous ont rendu l'exacte vision et la triste horreur de cette Europe nouvelle où désormais la violence ne dissimule ni ses fins, ni ses moyens. Depuis que l'accord germano-soviétique a ouvert une ère de cynisme international, c'est à qui prendra ses avantages dans la peur ou la complaisance. Gangsters contre juristes, ainsi s'opposent durant ces huit mois les gens de Hitler et ceux de chez nous, ceux d'Occident, qui refusent toute servitude ! De plus en plus, nos raisons de combattre se confondent avec nos raisons de vivre. De plus en plus, l'obligation de vaincre se substitue au désir de vaincre. De plus en plus, l'enjeu de la lutte est un enjeu totalitaire.

Qui donc parlerait encore de préférences idéologiques ? Il s'agit de vaincre. Qui donc se permettrait d'évoquer et d'invoquer des méritilles périmées ? Il s'agit de vaincre. Qui donc oserait légitimer sur les sacrifices à consentir, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur ? Il s'agit de vaincre. Un seul critérium vaut pour toutes les décisions : l'intérêt de notre cause. Pour les chefs, même critérium ! La nécessité seule compte, et non le compte. Ce sont les règles qu'édictent nos idées dans les risques de notre histoire. Nul n'a le droit d'épiloguer. L'épilogue est affaire de temps de paix, quand nous retrouverons le loisir des disputes.

Pour l'heure, il faut changer de vitesse et tout subordonner, sauf la justice, à ce changement de vitesse. Les gens collectives se multiplient, se multiplient ! Il importe seulement que leur répartition soit équitable et équilibrée. Tel est mon souci dans le poste que j'occupe et où l'accomplissement de mon devoir me fournit des occasions quotidiennes d'impartialité. Au surplus, s'il y a un conflit entre les commodités individuelles et les besoins publics, c'est la raison de salut national qui fait arbitrage. Car il n'est question que de salut national ; la gloire viennoise de succroire !

« Je crois dans la victoire comme on croit en Dieu », me disait hier un bonhomme d'accord pour croire ! Mais que notre volonté s'égale à notre croyance ! Ce propos reformule tout mon souhait pour je dédie l'expression à notre unanimité départementale.

Une longue salve de bravos salue ces paroles où s'exprime, avec une grave et forte élocution, les sentiments de tous.

Les vœux

MM. René Besse, Lacaze, Loubet et divers autres conseillers déposent des vœux. Puis, la séance publique est levée. Le Conseil se réunit dans ses commissions.

PREPARATION MILITAIRE

Les séances de préparation militaire reprennent dans tout le département du Lot. Pour le canton de Cahors, les inscriptions sont reçues dans toutes les S.A.G. qui fonctionnent avant la mobilisation ainsi qu'à la Caserne Bessières, bâtiment A, salles 43, tous les jours de 8 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h.

Dimanche 5 mai, séance d'instruction à 8 h. Rendez-vous Caserne Bessières.

Restitution des permis de chasse. Il est rappelé à MM. les chasseurs que le Ministère des Finances a décidé qu'il n'était pas possible d'accompagner d'un permis de prix des permis de chasse délivrés pour la campagne cynégétique 1939-1940.

Toutefois, il sera donné suite aux demandes de remboursement formulées par des personnes qui après avoir versé les droits n'ont pu, par suite des hostilités, obtenir la délivrance de leur permis ; les intéressés doivent adresser directement à la Préfecture, par l'intermédiaire des Maires, leur demande de remboursement appuyée de la quittance du service justifiant le paiement du prix du permis, le remboursement sera effectué par M. le Trésorier Payeur général du Lot, au vu d'arrêts individuels pris par M. le Préfet. Il est bien spécifié que chaque quittance doit être accompagnée d'une demande individuelle ; il ne saurait être tenu compte de demandes collectives établies par exemple en faveur de plusieurs bénéficiaires éventuels domiciliés dans une même commune.

D'autre part, les intéressés sont invités à faire parvenir les demandes susvisées dans le moindre délai.

Promotions

Nous apprenons avec plaisir que notre excellent compatriote, M. Bouysson, adjoint au maire de Figeac, actuellement lieutenant officier d'administration à Cahors, est promu au grade de capitaine.

Nous relevons, également avec plaisir, la nomination au grade de pharmacien-capitaine de MM. Simonin, maire de Soix (Vienne), et de M. Cabriolier, tous deux affectés à Cahors.

# CAMORS

## AVIRON CADURCIEN

Préparation militaire. Les jeunes gens de 17 à 20 ans qui désirent suivre les cours de préparation militaire sous les couleurs de l'Aviron Cadurcien, devront se présenter à la Caserne Bessières, bâtiment A, Chambre 48 (1<sup>er</sup> étage) ou tous renseignements leur seront fournis en vue de leur inscription.

**Société de Secours Mutuels immédiats des ouvriers et employés du chemin de fer.**

Les membres de la Société sont priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu le samedi 11 mai, à 20 h. 30, dans une des salles de la mairie.

Ordre du jour : compte rendu de la situation année 1939. Questions très importantes à traiter. Présence indispensable.

## Foire du 1<sup>er</sup> mai

La foire du 1<sup>er</sup> mai a été peu importante. Voici les cours :

Marché. — Poulets, 10 fr.; poullets, 14 fr.; canards, 9 fr.; lapins, 6 fr. la livre.

Pigeons, 14 à 18 fr. la paire, selon grosseur.

Oufs, 6 fr. 50 la douzaine.

## 580<sup>e</sup> section des Vétérans de 1870-1871

Les pensionnés de la 580<sup>e</sup> section de Vétérans de 1870-1871 sont informés qu'ils peuvent toucher le montant de leur retraite à compter de ce jour (salle de la Mairie).

## Accidents du travail

M. Xoumier, ajusteur à la Société d'éclairage, s'est fait enliser au pouce gauche en rabotant à l'étou-lineur, 12 jours d'incapacité de travail.

M. Contival, apprenti mécanicien, s'est fait une déchirure musculaire en soulevant une pièce.

## Trouvailles

Il a été trouvé un billet de loterie par Mlle Delrieu; une écharpe de dame par M. Terret; un gant de dame par M. Imbert; un dictionnaire par M. Alazard; une pochette par Mlle Albert; un parapluie par M. Leboucher (taxi).

## Commencement d'électrocution

M. Scheid, électricien, attaché à la Cie Union électrique rurale, à Souillac, se trouvant à Puybrun occupé à réparer des fils électriques au sommet d'un poteau, a saisi, par inadvertance, avec sa main droite, un fil et a subi un commencement d'électrocution.

Le fil s'étant rompu, sous le poids de M. Scheid, celui-ci tomba sur le sol d'une hauteur de 4 mètres.

Dans la chute, M. Scheid a reçu des contusions sans gravité, mais quant à la main, elle est brûlée en partie.

## Pour vos cadeaux de 1<sup>re</sup> Communion

vous trouverez chez

**Mme V<sup>e</sup> Thouaille**  
LIBRAIRIE-PAPETERIE  
2, rue du Président-Wilson  
UN GRAND CHOIX DE MISSELS  
CHAPELETS, IMAGES  
PRIX MODÈRE

## Circulation en sens interdit

M. le Commissaire de police a dressé contravention contre le propriétaire d'une voiture automobile pour circulation en sens interdit.

## On ne pourra plus envelopper les pains

Devant les difficultés rencontrées pour s'approvisionner en papier, les boulangers de Cahors, prient leur aimable clientèle de vouloir bien prendre leur dispositions, car, à l'avenir, ils seront, à leur grand regret, dans l'impossibilité de plier les pains. — Le Bureau syndical.

## Armée coloniale

M. Chabot, lieutenant de réserve de la 17<sup>e</sup> Région, est admis dans les cadres actifs de l'infanterie coloniale avec le grade de sous-lieutenant.

## Service de l'intendance

Les militaires des sections de commis et ouvriers militaires d'administration sont nommés élèves aspirants de réserve du Service de l'intendance (catégorie C) :

Lapeyre, Papou, Duleau, Aurices, de Julien, de Zelicourt, Hilaire, Latapie, Laburche, Castez.

## PALAIS DES FÊTES

Mercredi 8, jeudi 9, samedi 11, dimanche 12 mai, en soirée à 20 heures 45. Dimanche, matinée à 15 heures.

Jean Arthur, Lionel Barrymore, James Stewart dans le chef-d'œuvre de Frank Capra

## VOUS NE L'EMPORTEREZ PAS AVEC VOUS

Ce film qui a remporté le Grand Prix de comédie de l'Académie du film ne manquera pas de plaire par la gaieté et la fantaisie de son sujet. « Vous ne l'emporterez pas avec vous » oblige tous les spectateurs à rire aux larmes.

En complément : *Les Géants du Rugby*. — *La vie de vos stars*. — *Joueurs fantômes* (dessin animé). — *Actualités mondiales* de la semaine.

## Feuilleton du « Journal du Lot ».

## MAX DU VEUZIT

## Rien qu'une nuit

— Peut-être ! Il y a tant de mica-

mae, en ce moment, dans nos bureaux !

— Le pis, c'est que Mme Mombela...

— Qui est Mme Mombela ? interrompit-il ?

— La señora qui avait promis de

m'aider à quitter l'Espagne.

— Très bien ! Continuez.

— Je vous disais que ces jours-ci,

la señora, elle aussi, avait disparu.

J'étais donc seule, à Barcelone, cachée dans une *cuarrito* (1).

— Où était cette chambre ?

— A l'hôtel San Marco. Mais cet

hôtel a été en partie démolí, l'avant-

dernière nuit, par les obus et l'incen-

die... Tous les locataires ont dû fuir

aux premières heures du jour. Les

autres femmes et moi, nous nous sommes réfugiées dans l'église... à

Santa Eulalia. C'est là qu'on nous a

trouvées ce matin.

Après une hésitation, elle ajouta :

(1) Petite chambre.

## LOTIERIE NATIONALE

Voici les résultats du tirage de la 9<sup>e</sup> tranche de la Loterie Nationale :

Tous les billets terminés par : 6, gagnent 110 fr. ; 4, gagnent 220 fr. ; 79, gagnent 1.000 fr. ; 239, gagnent 5.000 fr. ; 729, gagnent 10.000 fr. ; 17.982, 24.044, gagnent 50.000 fr. ; 23.846 gagnent 100.000 fr.

Les billets portant les numéros : 829.618, 709.070, 043.236, 538.699 gagnent 500.000 fr. ; 834.255, 315.137 gagnent un million.

Le billet portant le numéro : 231.440 gagne cinq millions.

Sur décision du Ministre des finances, le tirage de la 10<sup>e</sup> tranche de la Loterie Nationale, dénommée « Tranche de l'Infanterie », sera assuré à Auxerre (Yonne), le dimanche 19 mai 1940, à 16 heures.

## Les Sports

### Le Rugby à Cahors

**Le match S.C. Decazeville-Stade Cadurcien.** Dimanche le Stade Cadurcien a reçu le S.C. Decazeville sur son terrain de l'lieu. La brillante équipe visiteuse qui fut, on le sait, champion de France 1938 en Division d'Honneur et sous cette année en Division d'Excellence fut de rendre compte des premières minutes de jeu que la victoire ne pourrait s'acquiescer qu'au prix de durs efforts. En effet, décidés à se réhabiliter auprès du public cadurcien, les nôtres jouèrent une partie serrée qui nous laissa indécis jusqu'à la dernière minute quant à l'issue du match.

Dangereusement menacé par une mêlée à quinze mètres de ses poteaux, Decazeville ne peut empêcher Cahors d'ouvrir le score au bout de quinze minutes de jeu.

Peu après Decazeville égalise et jusqu'à la mi-temps toutes les tentatives pour marquer échouent de part et d'autre.

À la reprise, Delgal s'empare du ballon, passe à Charvet qui s'échappe et marque. Un coup franc magistralement botté par Heilhes et Cahors mène par 9 points à 3.

Mais Decazeville se ressaisit. Cahors, qui a fourni un gros effort jusque là, faiblit et ne peut empêcher les visiteurs de conclure par trois fois. Deux des essais ayant été transformés, le score est alors de 9 à 16. A l'issue d'une mêlée, Charvet intercepte magnifiquement un passe du demi d'ouverture de Decazeville à ses trois-quarts et part seul des 50 mètres, vivement acclamé par le public. Poursuivi vivement il marque entre les poteaux. Il ne reste que quelques minutes de jeu, un autre essai du Stade cadurcien fait gagner les nôtres à Cahors mais c'est Decazeville qui marquera l'ultime essai de la partie donnant ainsi la victoire aux visiteurs par 19 à 14, ce qui est un résultat tout à fait honorable pour Cahors qui jouait, réptitions-le, contre une équipe d'excellence.

Ce match où l'on ne nous prometait ni vedettes sensationnelles, ni coups d'éclats a été un match intéressant opposant deux équipes d'égal force et a satisfait les spectateurs nombreux qui continuent à faire confiance au Stade. Nous oublions le regrettable match de la semaine précédente et voyons avec plaisir que le Stade s'est ressaisi et que le public aussi nombreux que d'habitude a accueilli Heilhes, que l'on est satisfait d'avoir revu sur le terrain et prendre en main la direction de l'équipe pendant le match, Charvet, Delgal, Eugène, Planhaverne, Lacombe, etc...

Sous la conduite de Heilhes, et avec un entraînement rendu hélas ! difficile par les circonstances, le quinze cadurcien pourrait bien nous réserver des surprises. En tous les cas nous nous félicitons de ce que la saison ne prenne fin qu'après deux ou trois matches où, nous espérons, les nôtres continueront à faire de leur mieux. Ce que demande le public, c'est moins des exploits personnels que du beau jeu d'équipe. Le match contre Decazeville nous a déjà un réel progrès dans cette voie. — R. D.

**Le Stade Cadurcien** organise dimanche prochain deux rencontres qui marqueront dans les annales sportives du Lot.

En Football-Association, une sélection des joueurs du Lot sera opposée au Toulouse-Football-Club Professionnel qui comprendra dans sa composition les internationaux Kukulich, Escobar, Dries et Schmidt. Nous donnerons ultérieurement la composition du « onze » lotois.

En Rugby une sélection du Limousin (C.A. Brive, Tulle, Bort et Limoges) rencontrera une sélection des équipes du Stade Cadurcien et du S.U. Agenais.

La composition de ces équipes sera également donnée ultérieurement, mais dès maintenant nous pouvons affirmer que ces deux matches marqueront de façon absolue la volonté des dirigeants du Stade de satisfaire les sportifs cadurciens.

Nous reviendrons sur ces deux importantes rencontres. — R. D.

### EDEN

Mercredi 8, samedi 11 et dimanche 12 mai 1940, en soirée à 20 heures 45. Dimanche, matinée à 15 heures.

Un film ou fourmillent d'innombrables péripéties

### ŒIL DE LYNX DÉTECTIVE

avec Armand Bernard, Pauley, Janine Merrey, Pierre Stéphen, Jeanne Fusier Gir et Alice Tissot.

En complément : *Cavalier Mystère*, film policier et *Les Actualités Mondiales* avec les derniers faits.

## COUR D'ASSISES DU LOT

La session de la Cour d'Assises du Lot (deuxième trimestre de 1940) ouvrira à Cahors, sous la présidence de M. Méric, Conseiller à la Cour d'Appel d'Agen.

### Les classes 1912 et 1913 sont libérées

Le Gouvernement vient de décider que les mobilisés appartenant aux classes 1912 et 1913 seront renvoyés dans leurs foyers samedi matin 11 mai.

### Cour d'Appel d'Agen

Le nommé Aliet Ruiz avait fait appel d'un jugement du tribunal de Cahors le condamnant à 4 mois de prison pour vol. La Cour d'Appel d'Agen a confirmé purement et simplement le jugement.

### Etrangers en défaut

Des procès-verbaux ont été dressés pour défaut de sauf-conduit spécial contre les nommés Tolomio, Créte Checcchin Nello, Baraldo Emilio, cultivateur et Turri Luro, métayer, demeurant à Albas, et contre Martin Restituto, cultivateur, et Martin né Moneo Catherine, sujets espagnols, cultivateurs à Canlac.

Des procès-verbaux ont été dressés pour défaut de carte d'identité d'étranger contre les nommés Fernandez, Manuel, Alfonso Barajas, Arugado Pégala, sujets espagnols, ouvriers agricoles à Canlac.

Pour défaut de présentation de papiers d'identité, contravention a été dressée à la nommée Codellof, née Zedra Emma, de nationalité italienne, demeurant à Douelle (Lot).

### Attention ! Pas d'indiscrétion

Le Ministère de l'Information publique : L'attention de la population est particulièrement attirée sur le danger que présentent les indiscrétions commises dans les lieux publics, dans les restaurants, dans les cafés, dans les trains, dans les voitures de transports en commun. Des agents ennemis peuvent être à l'écart.

C'est grâce à des renseignements de cette nature que les sous-marins et les avions ennemis sont parfois actionnés par le haut commandement allemand.

Ainsi, des imprudents peuvent être responsables de la mort de leurs compatriotes et parfois de celle de leurs propres enfants.

Des poursuites seront engagées contre les personnes prises en flagrant délit d'indiscrétion de ce genre.

### Service de santé

Dans la liste des élèves du groupement spécial ayant satisfait aux épreuves orales du concours d'admission au centre d'instruction des élèves aspirants d'administration de réserve du service de santé, nous relevons le nom de M. Vignié, de la 17<sup>e</sup> Région.

Dans la liste des candidats du groupement spécial du service de santé qui sont nommés au grade de sergent de réserve, nous relevons les noms de MM. Reubou, Barthe, Bord, Bruaire, Premard, de la 17<sup>e</sup> Région.

### Intendance

M. Cousturier, capitaine d'administration du cadre auxiliaire de l'intendance, est nommé au grade d'intendant militaire adjoint et affecté à la 17<sup>e</sup> région.

Sont promus dans le cadre auxiliaire de l'intendance et affectés à la 17<sup>e</sup> Région :

— Au grade d'intendant militaire de 2<sup>e</sup> classe, M. Dautherville.

— Au grade d'intendant militaire de 3<sup>e</sup> classe, M. Avezac.

— Au grade d'intendant militaire adjoint : MM. Péliissier, Buffelan, Sourdille, Prévost, Fleury, Villard, Siloret.

Au grade d'attaché de 1<sup>re</sup> classe, M. Roger.

## Arrondissement de Cahors

### Duravel

**Préparation militaire.** — Dimanche 5 courant ont commencé, dans notre localité, les opérations de préparation militaire sous la direction de M. Géliot, officier retraité, adjoint au maire de Duravel, auquel MM. Bourneix, Cazabonne, Paulus, Fabre, Lafargue Paul, Radet et Russac ont bien voulu prêter leur concours. Une vingtaine de jeunes gens de 17 à 19 ans avaient répondu à la convocation en se présentant à cette première instruction.

La prochaine réunion aura lieu le jour de la Pentecôte, à 9 heures, à la mairie.

### Le baromètre de la santé

C'est la régularité des fonctions : si vous êtes constipé, c'est qu'il y a chez vous quelque chose qui ne va pas. Prenez donc, après votre repas du soir, une tasse de tisane Vichyfoire composée de plantes médicinales choisies et dosées, telles que : boldo, cembreton, badiane, scorie, coriandre, bourdaine, qui, associées aux sels des eaux du bassin de Vichy, agissent sur le foie, les reins, l'intestin, assurent le bon fonctionnement de ces organes essentiels et évitent la dangereuse constipation. Délicieuse au goût, la tisane Vichyfoire convient à tous les âges et à tous les tempéraments. La Gde Ble : 8 fr. 90. Ttes Phies.

## Arrondissement de Figeac

### Figeac

**Nécrologie.** — Les nombreux amis de notre éminent compatriote, M. Raoul Carvarroc, ont appris avec beaucoup de regret la mort de Mme Raoul Carvarroc, décédée et inhumée à Sceaux. Nous prions M. le Procureur général de la Seine de vouloir bien agréer nos très respectueuses et sincères condoléances.

**Préparation militaire.** — Les cours du P.M.E. commenceront le dimanche 5 mai, à 8 h. 30, à la gendarmerie. Les inscriptions seront encore admises. Les jeunes gens sont invités à s'y rendre nombreux, dans leur intérêt même, étant donné les avantages qui leur sont accordés.

**Dans l'armée.** — Nous apprenons avec plaisir que M. Bernard Fontanges, fils de M. Fontanges, le sympathique avoué de notre ville, vient d'être promu au grade d'aspirant de l'Artillerie D.C.A. Toutes nos félicitations pour cet avancement bien mérité.

**Mariages.** — Nous apprenons avec plaisir les prochains mariages de M. Elou-Jean-Marius Eyryngue, tourneur sur métaux aux usines de Figeac, domicilié rue des Tourneurs, avec Mlle Odette Lacaze, rue Carville ;

de M. Raymond-Marie-Joseph Leclerc, ingénieur aux usines de Figeac, domicilié place des Carmes, avec Mlle Suzanne-Marie-Elodie Aufrère, professeur de lettres au collège de Figeac, domiciliée à Cahors. Sincères félicitations.

**Les poissons.** — Les promeneurs de deux fours jolies ont été surpris, les 24 et 25 derniers, de deux jolies pousseuses de poissons.

L'un de ces derniers (un tout jeune homme qui promet), opérant du pont Gambetta pour dix minutes, trois truites, à la mouche artificielle. Un autre qui n'excita pas moins vivement la curiosité, mais dont les exploits ne se comptent plus, ramena, aux abords du square Jules-Maistre, dix autres truites à la ligne volante.

**Le capitaine Caysac,** Président de la Société de Pêche de Figeac, sait, on peut s'en convaincre, repeupler notre belle rivière.

**Figeac a entendu le canon.** C'était en 1568, pendant les guerres de religion, le jour de la bataille de l'Aiguille-du-Cingle, sur la route de Villefranche-du-Rouergue.

Le maître d'artillerie qui, du haut d'une des tours du Grifon, surveillait la marche de l'armée, vit un des hommes de cette armée prendre les devants et arriver à portée de ses canons ; il tira sur lui et le tua. Hélas ! le cheval du soldat vint au galop jusqu'à la porte d'Estraméas, où il fut pris et tué. Ce canon, dit le maître d'artillerie en récompense de son habileté, la cavalerie ennemie n'osa pas se présenter devant Figeac ; elle regret l'ordre de changer de direction.

**Toile mensuelle.** — Notre dernière foire mensuelle n'a pas eu plus d'importance qu'un gros marché ordinaire.

Le peu de bétail amené ne peut donner aucun indice sur les prix courants.

Sur les divers autres marchés, les cours suivants ont été pratiqués :

Oufs, 6 fr.; poules et poullets, 18 fr.; poullets de grains, 22 à 24 fr.; dindons, 16 fr.; dindes, 18 fr.; lapins, 12 à 14 fr.; fromages, 20, 22 et 24 fr. le tout le kilo ; pintades, 60 à 70 fr. la paire ; oisons, 20 fr. la pièce ; canards moulards, 16 à 18 fr.; canards nalliers, 8 à 9 fr. le tout la livre ; les haricots, 525 à 575 fr.; les pois, 200 fr.; les pommes de terre, 70 à 80 fr. le tout l'hectolitre ; le miel en gâteau, 16 fr.; l'huile, 20 fr. le litre.

Quantité de fruits et de légumes à des prix très divers.

**Rhumatisants une bonne nouvelle !** Rhumatisants et tous ceux qui souffrent de sciatique, de douleurs des membres et des reins, de goutte, pensez qu'un médicament nouveau, le Gandol, calmera votre douleur et conjurera les nouvelles crises, si vous avez la volonté de suivre régulièrement le traitement. Le Gandol ne se contente pas d'éliminer l'acide urique, il empêche sa surproduction dans l'organisme. Pour dix jours de traitement, le Gandol en cachets, sans ennui pour l'estomac, vaut 14 fr. 60. Ttes Phies et Phie Orliac à Cahors.

**Arrondissement de Gourdon**

### Dégagnac

**Préparation militaire.** — La gendarmerie nous prie de faire connaître aux jeunes gens de notre commune âgés de 17 à 20 ans qu'ils ont intérêt à demander leur inscription à la Société sportive, « Club Salvignois », en vue de suivre les cours de préparation militaire qui ont lieu tous les dimanches de 9 h. à 11 h. 30 à la gendarmerie de Salviac.

**Violent orage de grêle.** — Le 2 mai, vers 15 heures, un violent orage de grêle s'est abattu sur notre région et a causé de très importants dégâts à la vigne et aux cultures. La limite de la commune, au village de Laborie-Madone, la foudre a incendié deux granges. Les animaux ont pu être sauvés.

recouvré l'usage de la parole. Est-ce vraiment utile ?

Ruiz, étonné, la regarda presque sévèrement.

— Où avez-vous la tête, petite demoiselle de France ? Croyez-vous donc que ceux qui vous gardaient tout à l'heure vont se contenter de nos affirmations ?... Regardez donc, à gauche, ce milicien qui ne nous quitte pas des yeux.

L'effroi reprit sa place sur le visage angélique de la jeune fille.

— Mon Dieu ! Protégez-nous ! balbutia-t-elle.

Lentement, le couple se remit en marche. Ruiz continuait de simuler l'impressionnement d'un fiancé épris.

— J'ai gardé vos papiers, señorita, expliquait-il ; les miens ne me quitent pas. Je pense que cela suffira... Ce serait désastreux s'il y avait quelque autre formalité que je suis dans l'impossibilité de prévoir... car je ne comptais pas du tout me marier aujourd'hui, n'est-ce pas... Peut-être fallait-il être inscrit d'avance.

— Je serais désolée que vous ayez exposé votre vie inutilement pour sauver la mienne.

— Croyez que le cas échéant, je partagerais entièrement vos regrets, riposta-t-il avec une conviction quelconque pu ironique. Ce sont nos deux fêtes qui sont tout bonnement en jeu à cette heure !

(A suivre).

# Dernière heure

## COMMUNIQUÉ DU 6 MAI (soir)

Rien d'important à signaler. Quelques tirs d'artillerie en Basse-Alsace.

## La Turquie est aux côtés des Alliés

Selon un message, « British Union Press », d'Istanbul, le journal turc *Tan*, commentant la position de l'Italie, écrit : « En présence de tous les mouvements qui peuvent compromettre la paix, soit dans les Balkans, soit en Méditerranée, la Turquie est prête à intervenir immédiatement aux côtés des alliés. »

## Le contre-torpilleur « Bison » a été coulé dans un combat aéro-naval

L'Amirauté française communique : Le 3 mai, un convoi de transports de troupes a été attaqué en mer du Nord par l'aviation ennemie. Aucun bâtiment du convoi interallié n'a été touché mais le contre-torpilleur « Bison », qui faisait partie de l'escorte, a été coulé. Une grande partie de l'équipage a pu être sauvée. Les familles des victimes ont été prévenues.

## En Pologne occupée les seuls Allemands ont le droit de manger à leur faim

Les autorités allemandes d'occupation en Pologne ont décrété un rationnement rigoureux des articles d'alimentation. Les Allemands habitant dans le « gouvernement général » et dans les régions annexées, ont droit à des rations largement supérieures à celles des Polonais. A Pabianice, petite ville industrielle des environs de Lodz, il est interdit de vendre de la farine aux Juifs. On signale d'autre part qu'à Varsovie et à Cracovie, les ouvriers allemands sont rétribués à raison de 116 groszy par heure, tandis que les Polonais ne gagnent que 56 groszy.

## Relations tendues entre la Slovaquie et la Hongrie

Le bureau de presse du gouvernement hongrois a fait publier le communiqué suivant :

C'est avec une inquiétude croissante que le gouvernement hongrois enregistre les provocations répétées et intolérables commises par le gouvernement slovaque. Le gouvernement hongrois a fait tout ce qui était possible pour ramener la réconciliation entre les deux pays.

La Hongrie fut le premier pays à reconnaître l'Etat slovaque autonome. Mais elle est maintenant étonnamment déçue de constater que les activités actuelles de l'Etat slovaque sont dirigées contre l'existence de l'Etat hongrois.

## La situation en Méditerranée inquiète la Turquie

Hüseyin Djahid examine, dans le « YeniSabah », les rumeurs inquiétantes concernant la situation en Méditerranée et les mesures prises par les Etats riverains pour parer aux circonstances éventuelles. On estime que la rumeur la plus frappante, mais la moins vraisemblable, serait la présence des 50.000 soldats italiens dans le Dodécanèse, dont l'objectif serait uniquement d'opérer un débarquement sur le littoral turc.

## Le Président Roosevelt contre le bombardement des populations civiles

Le président Roosevelt vient d'adresser à la Société de la Croix-Rouge américaine, laquelle tient actuellement sa réunion annuelle, une lettre dans laquelle il déclare que le bombardement de civils sans défense constitue une tragédie qui soulève l'horreur de l'humanité.

Le président Roosevelt rappelle que les Etats-Unis ont toujours pris la tête du mouvement destiné à abolir cette pratique inhumaine et il ajoute : « Parlant comme chef du gouvernement des Etats-Unis, je puis vous assurer que je recommanderai toujours fortement l'adhésion à la convention internationale qui assurera cette protection aux populations civiles non combattantes. »

Pour extrait certifié véritable. Figeac, le trois mai mil neuf cent quarante.